

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 20/2023

le 28 juin 2023

Projet de rénovation-transformation du Château – Etat de la situation

10.03.02-2306-Comm20-Chateau-demarche-participative.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite au refus de l'octroi du crédit de rénovation du Château par voie de référendum populaire et pour répondre à la motion de Mme Geneviève Pasche (LV) et Etienne Balestra (PSDG) « Un château pour toutes et tous », la Municipalité prépare l'organisation d'une démarche participative publique dans le but de présenter et débattre sur différentes options visant à la rénovation-transformation du monument.

En date du 1^{er} mai 2023, la Municipalité a fixé les grandes lignes et options à débattre pour la poursuite du projet et décidé l'engagement d'un mandataire spécialisé pour l'accompagnement de la démarche participative.

Une invitation à participer à cette démarche de réflexion sera adressée à la population boélande pour une rencontre avec l'ensemble des spécialistes, des services et des parties prenantes concernées au début de l'automne.

A l'issue de cette large consultation et après confirmation de sa faisabilité, un nouveau projet sera présenté au Conseil communal pour approbation et poursuite de la rénovation nécessaire de tout ou partie du site du Château.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 12 juin 2023

